



## ECHEANCIER des REGLEMENTS DISTRICT d'INDRE ET LOIRE de FOOTBALL sur une saison

Echéances	Nature
Fin juillet	prélèvement bancaire Cotisation et acompte engagement (80% engagement saison précédente).
Fin septembre	prélèvement bancaire acompte frais arbitrage
Fin octobre	prélèvement bancaire acompte frais arbitrage
Fin novembre	prélèvement bancaire acompte frais arbitrage
Fin décembre	prélèvement bancaire facturation 1 <sup>er</sup> trimestre (engagements, amendes, arbitrage)
Fin janvier	prélèvement bancaire acompte frais arbitrage
Fin février	prélèvement bancaire acompte frais arbitrage
Fin mars	prélèvement bancaire acompte frais arbitrage
Fin avril	prélèvement bancaire facturation 2 <sup>ème</sup> trimestre (engagements, amendes, arbitrage)
Fin mai	prélèvement bancaire acompte frais arbitrage
Fin juin	prélèvement bancaire facturation solde saison (amendes, arbitrage)

Votre contact : Fabrice DURAND, Directeur administratif et financier du District

[direction@indre-et-loire.fff.fr](mailto:direction@indre-et-loire.fff.fr)

tél : 02 47 32 24 13